



Notre-Dame-du-Laus

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

INTERNET HAUTE VITESSE : LE DÉPLOIEMENT TERMINÉ DANS CERTAINS SECTEURS

Notre-Dame-du-Laus, 3 mars 2022 – La Municipalité est heureuse de vous informer de l’avancement du déploiement de la fibre optique sur le territoire.

Pour ceux et celles qui suivent l’évolution du projet d’installation de la fibre optique sur la carte interactive brancherantoinelabelle.com, des lignes noires ont fait leur apparition depuis quelques jours maintenant sur le territoire de Notre-Dame-du-Laus. Le noir, c’est le code de couleur utilisé pour annoncer les secteurs où le déploiement est terminé, permettant aux citoyens qui y habitent de se prévaloir des services d’Internet haute vitesse auprès de la Coopérative de télécommunication d’Antoine-Labelle (CTAL).

Le 9 décembre dernier, la CTAL nous informait de l’échéancier des travaux et nous apprenait que si les travaux de branchement se déroulaient comme prévu, il serait possible pour certains citoyens de se prévaloir de leurs services d’Internet haute vitesse avant Noël. Cependant, cette étape du projet s’est avérée plus longue et plus fastidieuse que prévu.

Pour la suite des choses, Luc Diotte, chargé de projet à la MRC d’Antoine-Labelle, nous informe que « Lorsque les secteurs sont à cette étape, nous ne sommes pas en mesure de dire le moment exact pour lequel les services de télécommunication seront disponibles, puisque le déploiement de la fibre sera réalisé en fonction de la réception des permis d’attache aux poteaux électriques. Une fois ces permis obtenus, les équipes de construction du réseau peuvent prévoir les travaux dans le secteur autorisé et ainsi planifier leur échéancier. »

-30-

Valérie Levasseur
Agente de communication
Municipalité de Notre-Dame-du-Laus
communication@mun-ndl.ca